

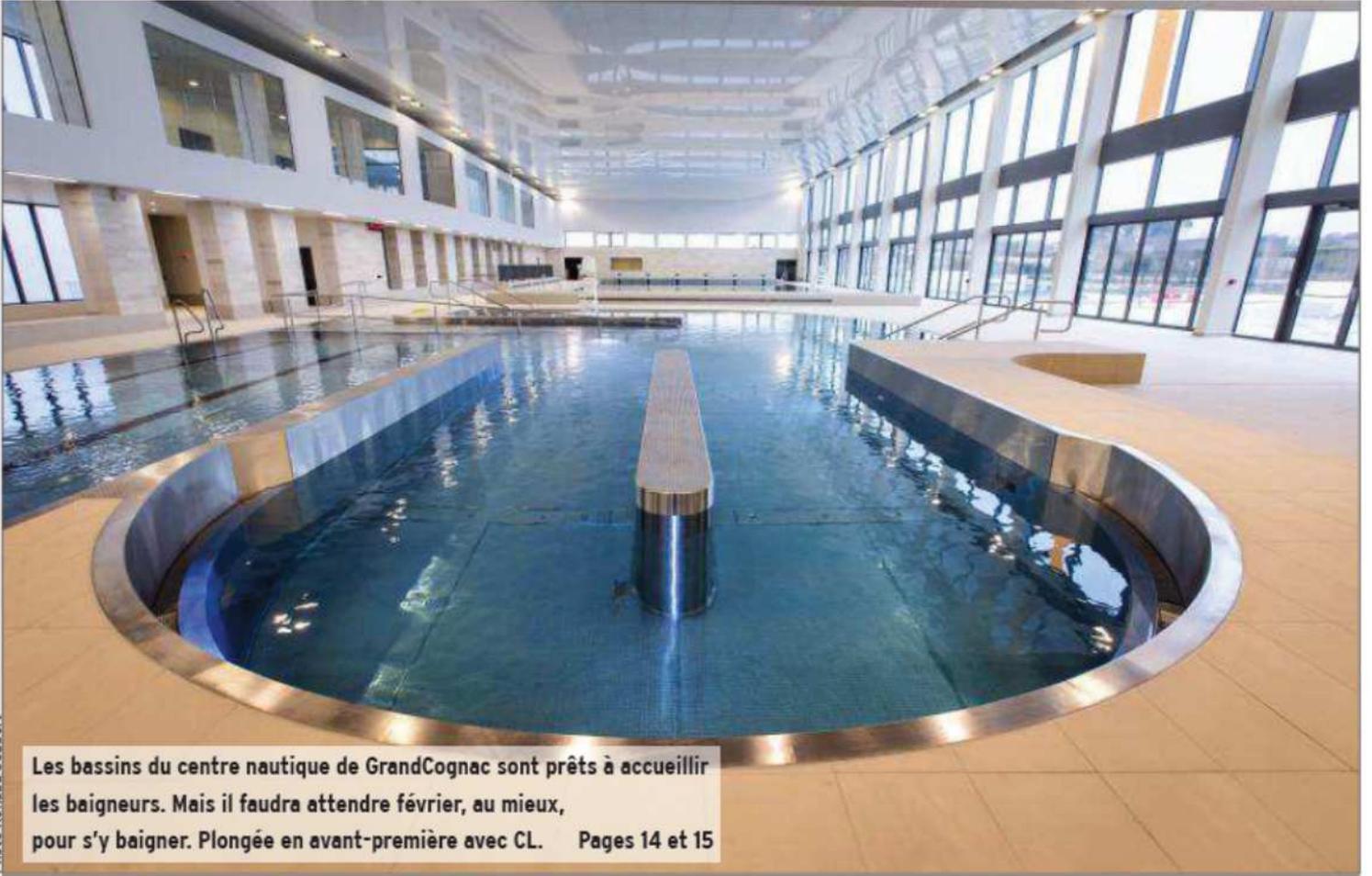


## **REVUE DE PRESSE**

**Mardi 26 décembre 2017**



# L'X'eau prêt pour le grand plongeon



Les bassins du centre nautique de GrandCognac sont prêts à accueillir les baigneurs. Mais il faudra attendre février, au mieux, pour s'y baigner. Plongée en avant-première avec CL. Pages 14 et 15

Photo Renaud Joubert

# C'est dit

» *Israël n'est pas un vrai pays*»

## Le magazine YOUPI



**197** On appelle ces 197 pays des États, comme la France, l'Allemagne ou l'Algérie. Il en existe quelques-uns de plus, mais tous les autres pays du monde ne sont pas d'accord pour dire que ce sont de vrais pays (par exemple l'État d'Israël ou la Corée du Nord).

Francis Kalifat, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (Crif), a demandé le retrait des kiosques de *«Youpi j'ai compris»*, le magazine pour les 5-8 ans. Dans son numéro de janvier, un texte accompagne une carte des différents pays du monde. Avec cette mention concernant Israël: *«Tous les autres pays du monde ne sont pas d'accord pour dire que ce sont de vrais pays»*.



Photo AFP

## SFR reçoit le «cactus» d'or

Ces entreprises ont failli, dérapé, dissimulé ou entourloupé: relevés et révélés par l'association «60 millions de consommateurs» qui leur reproche d'avoir «pourri la vie de leurs clients, elles se voient décerner les peu enviés cactus. «60 millions de consommateurs» leur demande de

ne pas y prendre ombrage: «Prenez ce cactus comme un encouragement à faire beaucoup mieux en 2018, ce qui devrait être possible vu votre piètre niveau de départ. Et si ce n'est pas le cas, 60 Millions s'attachera à renouveler ses encouragements à la même époque des vœux l'an prochain...»

peut-on lire sur le site de l'association.

**Le cactus d'or est décerné à SFR.** Le magazine n'a pas hésité à désigner «l'auteur d'une impressionnante série de cafouillages au fil de l'année. SFR n'a aucun challenger pour le cactus d'or! C'est notre champion absolu, celui qui aurait sa place dans la plupart des catégories de notre palmarès.»

«60 millions de consommateurs» enfonce le clou: «Avec SFR, le consommateur est servi, ou plutôt desservi. Hotline inefficace, pannes interminables, réengagements à l'arrache, résiliations compliquées, le tout assaisonné de hausses de tarifs passées en plein été...»

Sur le podium le moins enviable de l'année, l'association qui défend les consommateurs offre:

- **Le cactus de la pire pratique commerciale** à Engie  
- **Le cactus de la défaillance** à Ryanair.

### Les lauréats des «Cactus» 2017

**Le cactus d'or:** SFR.

**Le cactus de la pire pratique commerciale:** Engie.

**Le cactus de la défaillance:** Ryanair.

**La mesquinerie:** les factures de rattrapage d'électricité.

**Le scandale sanitaire:** Sanofi avec la Dépakine.

**La fraude:** Chick Friend à l'origine de l'affaire des œufs au fipronil.

**L'espionne:** la poupée connectée Cayla.

**Le produit le plus dange-**

**reux:** le siphon à chantilly à tête en plastique.

**La pratique la moins écolo:** McDonald's France et ses 75 % de déchets non recyclés.

**L'aliment le plus surcoté:** le steak végétal.

**L'arnaque:** les faux virus informatiques.

**Le placement le plus pourri.:** le diamant.

**La révélation qui fait mal:** les nanoparticules dans les gâteaux et bonbons.

## Grande vitesse

# Quelques minutes très chèrement gagnées

Cinq ans de travaux. Le plus grand chantier d'Europe. Sept milliards d'euros d'investissement, dont la moitié d'argent public et les promesses d'un avenir radieux. C'était acquis dès l'annonce du projet. La LGV, en mettant Angoulême à 30 minutes de Bordeaux et à 1h40 de Paris, allait redynamiser la Charente. Au final? Les Bordelais sont à la fête. A deux heures de la capitale, avec des horaires qui leur permettent d'honorer des rendez-vous à des heures normales le matin et de rentrer chez eux le soir, à des heures familiales. Vue d'Angoulême, la pilule est plus amère. Un seul aller-retour Angoulême - Paris quotidien en 1h43, c'est peu. C'est un confort inouï. Mais

très cher. En 2005, avant le lancement d'un chantier qui a sérieusement allongé les temps de parcours parce que SNCF en a profité pour effectuer des travaux de remise à niveau de ses voies, et qu'il a fallu ralentir à l'approche des bases travaux en construction, l'Angoulême - Paris le plus rapide s'effectuait en 2h05. Le temps moyen de parcours, c'était 2h25. Plus de dix ans et cinq ans de chantier plus tard, un unique aller-retour à très grande vitesse sur la ligne nouvelle a fait baisser cette moyenne de seulement 21 minutes. Avec la mise en service de la LGV, les Charentais ont gagné un peu plus de 10 minutes sur l'heure d'arrivée du

premier TGV matinal. Mais aussi gagné un peu plus de sommeil. Il fallait alors partir à 5h49 pour être à Paris à 8h20, contre 8h07 aujourd'hui avec un départ à 6h24... quand le givre n'empêche pas le train de quitter la LGV à La Couronne pour desservir Angoulême. Les rames y ont gagné en confort, pas forcément en ponctualité. En fait, l'ouverture de la LGV entre Tours et Bordeaux a surtout permis de gagner... sur les temps de trajets dégradés pendant le chantier. L'immense bénéfice du TGV nouveau, c'est d'avoir fait d'Angoulême un quasi-quartier de Bordeaux. Les voyageurs pendulaires, ces pros qui se déplacent pour le business et qui représentent 60 % des passagers TGV sur les quais

de la gare d'Angoulême - la plus forte proportion de toute la ligne - n'y ont pas trouvé leur compte, encore moins depuis la refonte des horaires il y a quelques semaines. La grande vitesse n'existe pas aux heures des travailleurs. Pour les loisirs, la norme, c'est devenu 37 minutes, le temps de référence pour aller faire du shopping à Bordeaux, rentrer à la fermeture des boutiques bordelaises. Pas après le restau, cependant. Gare Saint-Jean, direction Angoulême, à 20h12, on ferme. Mais là, c'était pareil il y a dix ans. Finalement, dans le TGV, le meilleur, c'était le trajet inaugural. Quatre minutes d'avance sur l'horaire, le caviar au bar et le champagne à flot dans les voitures... J.-F. B.

# LGV: «on peut rattraper le coup»

## 2018

■ Les dessertes TGV ont fâché le département, toutes sensibilités confondues.

■ Retour sur une contestation bien ancrée, avec le président du Département.

Jean-François BARRÉ  
jfbarre@charentelibre.fr

C'est l'affaire qui aura cimenté la Charente en 2017. Après l'espoir, les déceptions. Des TGV aux mauvaises heures, parfaits pour les loisirs, mal adaptés au business qui ont réuni sur le même quai de la contestation et sur les rails de la manifestation un ancien cégétiste aujourd'hui conseiller régional et le patron des patrons, un président de département et un maire de chef-lieu de droite et un chef d'agglo de gauche. Tous à l'unisson. Des regrets? François Bonneau, le président du conseil départemental et premier financeur s'explique.

La LGV est en service depuis juillet. La Charente n'est pas satisfaite. S'il fallait le refaire? On pousserait ce projet. On le referait sans une once d'hésitation. Il y a des problèmes avec l'opérateur SNCF qui développe une stratégie à courte vue alors que son intérêt est de répondre à nos attentes. Mais il y a ici un gisement potentiel important. Faire la ligne, développer les services SNCF, c'est rapprocher les villes. On ne gagne pas grand-chose sur Paris, mais beaucoup sur Bordeaux. Mais il y a une stratégie commerciale qui ne répond pas aux attentes des territoires, d'où la pression.

Des TGV plus rapides mais moins nombreux			
ANGOULÊME → PARIS			
	2015	2016	2017
Combien de TGV ? (aller - retour)	15	11	11
Le plus rapide	2h05	2h15	1h43
Le temps de parcours moyen	2h25	2h37	2h04
Les TGV pour Paris avant 9h	5h49 - 8h20 6h12 - 8h30	6h18 - 8h33	6h24 - 8h07 6h30 - 8h34
ANGOULÊME → BORDEAUX			
	2015	2016	2017
Combien de TGV ? (aller - retour)	15	11	15 dont 3 ouigo
Le plus rapide	0h57	1h00	0h35
Le temps de parcours moyen	1h04	1h07	0h42
Les TER pour Bordeaux avant 9h	non communiqué	6h05 - 7h35 7h05 - 8h32	5h56 - 7h28 7h28 - 9h00
Le premier TGV vers Bordeaux	9h31	9h36	9h37

**C'est une surprise?**  
Il y a une convention qui fait état du financement et du nombre et de la qualité des liaisons. Le nombre, on y est. La qualité, on n'y est pas. Il était bien dit qu'en cas de désaccord, le comité de suivi se réunirait. Et qu'au final, le ministre prendrait la décision.

**La qualité, c'est quoi?**  
Par exemple, le Paris de 6h24 est utile aux chefs d'entreprises. Il faut le maintenir. L'enjeu est bien au-delà des soixante utilisateurs quotidiens. Il y a des échanges à faire dans les deux sens, entre Angoulême et Bordeaux. S'il y a plus qu'un frémissement immobilier, c'est lié à notre proximité. 40 millions pour arriver dix minutes plus tôt à Paris, ce n'est pas l'enjeu. Faire d'Angoulême la ville la plus proche de Bordeaux, c'en est un.

**La Charente a pris du retard. Peut-elle le rattraper?**  
Il y a eu la construction de la passerelle qui a été différée. Les travaux de la gare sont les moins aboutis, c'est vrai. C'est dommage. Rattraper le coup? C'est possible. Je ne fais pas de défaitisme. Il faut continuer, être vigilants et rester motivés.



Le patron de Département est «en colère» mais restreint pour la LGV si c'était à refaire. Photo Majid Bouzzit

**Il reste un espoir de voir les horaires modifiés?**  
On sait par Lisea qu'il reste des sillons non utilisés sur la ligne. C'est une question de volonté. On mise sur l'été prochain au changement des horaires. On a l'impression que si on ne les presse pas un peu, ils ne le feront pas d'eux-mêmes. Mais ils ont entendu des choses à la dernière réunion, n'y ont pas été insensibles.

**Le consensus existe en Charente. Et au-delà?**  
Alain Juppé semble satisfait du TGV. Quoi que... Il sent la pression due à l'encombrement routier de Bordeaux qui le préoccupe. Pas de trains, c'est autant de véhicules de plus qui ternissent l'image de sa ville. Alain Rousset est lui très conscient qu'une métropolisation débridée et non maîtrisée un peu folle risque de provoquer l'asphyxie, que les gens préfèrent aller ailleurs qu'à Bordeaux. Rousset nous soutient pleinement.

**La Charente a-t-elle encore à y gagner?**  
On avait axé l'investissement dans la LGV pour devenir une banlieue agréable de Bordeaux en misant sur un immobilier abordable, une qualité de vie. Au travail, on peut faire un certain nombre de choses à distance. On a ici un environnement culturel riche. On a misé sur la proximité, on y croit. On est persuadé que ça marchera.

**Pourquoi la Charente est-elle la seule à se sentir lésée?**  
Poitiers est moins tournée vers Bordeaux et pourtant leurs liaisons

## C'est quand même pas mal!

**Paris 1h43, Bordeaux 37mn**  
Trop peu nombreux vers la capitale, les TGV sans escale ont tout de même considérablement réduit les distances. Un voyage à Paris, c'est à peine suffisant pour regarder un film en entier! Vers Bordeaux, c'est moins que la durée d'une série...

**Ouigo, la prime au voyage.**  
71 euros à quatre allers-retours pour un week-end à Bordeaux, grâce au tarif Ouigo de l'aller à 30 euros, le tarif défie toute concurrence. Avec en prime, la gratuité du parking à la gare d'Angoulême tout le week-end. Le TGV loisir est vraiment abordable. Angoulême - Disneyland à Marne-la-Vallée, c'est possible pour 10 euros. Mais pour un départ à 17h45. Les prix cassés, c'est notamment Paris à 15 euros à la mi-journée.

**Les promos 1<sup>er</sup>**  
Le TGV normal du lundi, réservé à la dernière minute, à 34 euros aller-retour en première classe. Les promos régulières la tarifent en effet à peine plus cher que la seconde.

**Le Wifi à bord**  
C'est la grande nouveauté. Depuis le 2 juillet, les TGV sont connectés. À condition de tomber sur les rames nouvelles Océane. Les anciennes ne sont pas équipées. Et quitte à voyager sur de nouvelles rames, autant profiter des promos en 1<sup>er</sup> classe. Les sièges pivotants y permettent de voyager dans le sens de la marche.

sons sont meilleures que les autres. Le premier train grand vitesse arrive à Bordeaux à 8h47. On est plus proche et nous n'en avons pas avant 10h. Ils sont mieux servis. Pourquoi, je n'en sais rien. On attend les explications de SNCF. Et pourquoi un seul direct, alors que c'est là que l'on gagne du temps. Pourtant, les chiffres que nous a livrés Rachel Picard, [directrice de SNCF Voyages, ndr] pour juillet à décembre sont bons. +18 % sur Paris, +20 % sur Bordeaux, même avec des horaires TER de Saintes - Cognac qui ne sont pas bons et la liaison avec Limoges qui est indigne, peu propice au rabattement sur le TGV.

## Le chiffre

# +4,4%

C'est l'évolution du nombre de nuitées dans les hébergements de tourisme en Charente entre la saison 2016 et la saison 2017 (de mai à septembre). Cette progression est particulièrement marquée dans les campings: +5,7% de nuitées entre les deux saisons dans le département, quand les hôtels charentais enregistrent une progression de 2,2% des nuitées. Sur l'ensemble des hébergements, la Charente se place deuxième département de Nouvelle-Aquitaine à la plus forte progression, derrière la Vienne. Mais le département reste bon avant-dernier, juste devant la Creuse, si l'on considère le nombre de nuitées: 421 000 nuitées en tout, contre 9 116 000 nuitées en Charente-Maritime, département le plus touristique de la grande Région. Selon L'Insee, qui publie ce mois de décembre un bilan, la Nouvelle-Aquitaine a connu une bonne saison touristique 2017 avec 41 millions de nuitées dans les hébergements collectifs de tourisme, soit 2,1% que la saison 2016. Cela fait d'elle la deuxième région la plus fréquentée par les touristes, juste derrière l'Occitanie.

En vue

## Ce qui change pour les entreprises au 1er janvier 2018

Le premier budget du quinquennat d'Emmanuel Macron est synonyme de nombreuses évolutions législatives réglementaires qui vont impacter les TPE, PME, les salariés et les indépendants. Le taux du CICE, crédit impôt compétitivité emploi, baisse de 7 à 6 % sur les salaires. L'impôt sur les sociétés passe à 28 % pour les 500 000 premiers euros de bénéfices. En contrepartie d'une hausse d'1,7 point de la CSG, cotisation sociale générale, les cotisations sociales baissent de

2,25 %. Le versement des cotisations sociales sur les salaires ne se fait plus de manière trimestrielle mais mensuelle. Le seuil de négociation sur la pénibilité est revu. Les entreprises de plus de 49 salariés auront désormais obligation de négocier un accord ou un plan d'action dès lors que 25 % de leurs salariés sont exposés au-dessus des seuils réglementaires, contre 50 % auparavant. Le bulletin de salaire simplifié devient obligatoire dans toutes les entreprises.

Les commerçants doivent se doter d'un logiciel de caisse certifié et sécurisé. Les plafonds des régimes de micro-entrepreneur doublent.

Les indépendants bénéficient d'une baisse des prélèvements obligatoires sur la cotisation famille de 2,15 points. Enfin, l'exonération des cotisations d'assurance maladie et maternité est élargie aux travailleurs indépendants dont la rémunération annuelle nette est inférieure à 43 000 €.



Dans l'espace bien-être, il sera notamment possible de nager à contre-courant.



Une rivière a également été installée dans la zone aquatique.

■ Le centre aquatique aurait dû ouvrir cette semaine, mais le chantier a pris du retard est encore incertaine. Ce pourrait être après les vacances de février seulement ■ Pourtant,

en raison de la défection d'une entreprise ■ La date d'ouverture à l'intérieur, les bassins sont prêts à accueillir les premiers baigneurs.

# L'X'eau prêt à faire le grand saut

Julie PASQUIER  
j.pasquier@charentelibre.fr

Ce n'est plus qu'une question de semaines. Combien exactement? Réginald Galland, le directeur des équipements aquatiques de Grand Cognac, et Gérard Faurie, le vice-président en charge des sports, sont bien incapables de le dire. Déjà repoussée à la mi-février, l'ouverture de L'X'eau pourrait finalement n'avoir lieu qu'à la fin des vacances d'hiver... C'est-à-dire début mars. Alors que les élus espéraient, à la base, pouvoir inaugurer le nouvel espace aquatique en cette fin d'année. Lancé en octobre 2015, le

chantier à presque 15 millions d'euros a pris du retard en raison de la défection de l'entreprise Jet Alu. C'est désormais à la SARL Nebout Valentin, de Barbezieux, de finir les travaux: poser les brise-soleil, qui viennent d'être commandés... pour qu'ensuite, à l'extérieur, le terrassement puisse être réalisé.

«Sans ça, on n'aura pas l'autorisation d'ouvrir», indique Réginald Galland. La commission de sécurité ne validera pas. Et cela, même si l'intérieur est quasiment fini. Il ne reste aujourd'hui, que des détails à régler: un peu d'électricité, de la plomberie... Les caisses à installer, internet à déployer, un gros coup de ménage à faire.

Mais les vestiaires sont prêts et les bassins, eux, ont été remplis il y a un mois et demi. L'air et l'eau sont chauffés. On aurait presque envie de piquer une tête à la visite. Lumineux, L'X'eau offre un confort qui n'a absolument rien de comparable avec l'actuelle piscine. D'abord, un bassin de 25 mètres sur 15 pouvant accueillir six lignes d'eau et chauffé à 28° C. Un bassin aqualudique, ensuite, chauffé à 30° C pour les enfants, «sorte de couteau suisse avec lequel on peut tout faire», décrit Réginald Galland.

La zone bien-être est également prête à recevoir les visiteurs: avec un bassin un peu moins conséquent, une rivière pour nager à contre-courant, un spa duquel on pourra profiter de la vue sur les espaces verts, un hammam, un sauna, une tisanderie... «On ne peut que dire que c'est un très bel outil», sourit Gérard Faurie.

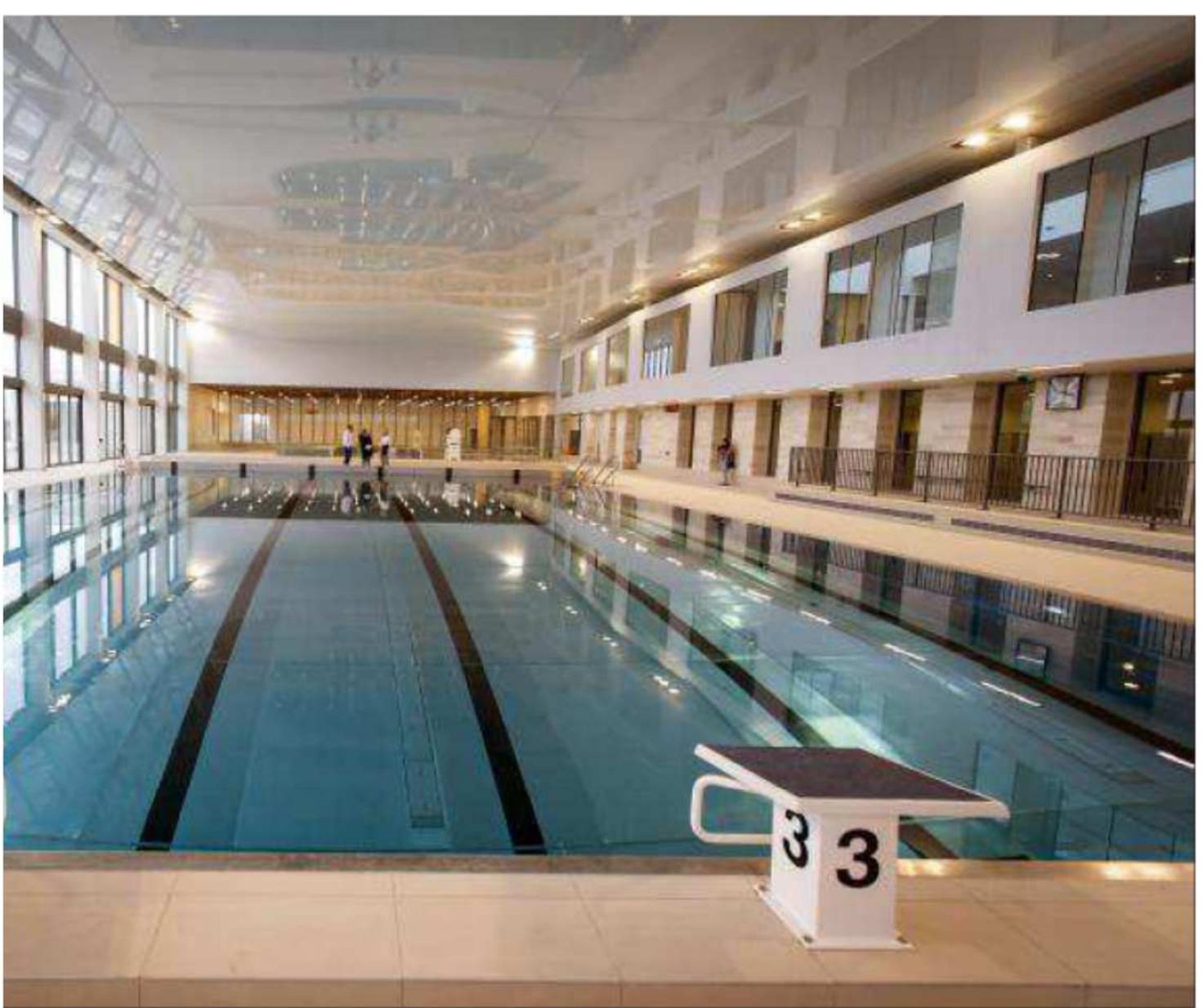
La première chose qui saute aux yeux, c'est l'inox, utilisé pour les bassins. «Plus cher en investissement, mais on sera gagnant sur le fonctionnement», assure le directeur. Si on l'entretient bien, dans cinquante ans, il n'aura pas bougé. Une chose saute au nez, aussi: pas d'odeur de chlore au bord des piscines. L'eau est traitée à l'ozone «pour le bien-être des usagers et du personnel». Qui pourront donc tester d'ici quelques semaines.



Les maîtres nageurs ont déjà testé le toboggan. «Il va vite, sourit Réginald Galland. Dans certains virages, on monte vraiment haut.» En dessous de 8 ans, il faudra être accompagné d'un adulte.



De larges bales vitrées en façade, un plafond en toile ch...



affée et tendue, des bassins en Inox... Le nouveau centre aquatique est vraiment lumineux.

Photos Renaud Joubert



bien-être, un hammam a été installé.



A côté, un sauna. Il y a aussi des douches chaudes massantes.

## 4,50 euros l'entrée unitaire



Le règlement intérieur devrait être validé lors du prochain conseil communautaire, le 1<sup>er</sup> février.

Mais les tarifs, eux, ont déjà été fixés. Ce sera forcément plus cher qu'à l'actuelle piscine de Cognac. *«Mais ça reste abordable, assure Réginald Galland. Surtout au vu des équipements.»*

Il faudra déboursier 4,50 € (3,60 € en tarif réduit) pour une entrée à l'espace sportif et loisirs. Ce sera gratuit pour les enfants de moins de 3 ans. Une entrée à l'espace bien-être (réservé aux personnes majeures) coûtera, elle, 9,50 €.

Des abonnements vont aussi être mis en place: 40,50 € (32,40 € en réduit) pour dix entrées à l'espace sportif et loisirs; 60 € pour 20 heures; 280 € pour un forfait annuel. Un forfait bien-être de dix heures sera également proposé à 65 €; le trimestriel sera à 180 € et le forfait annuel à 520 €.

Tous les tarifs sont disponibles sur le site de Grand Cognac, au chapitre des délibérations du conseil, à la date du 2 novembre.

# Repas de fête à la cantine scolaire de Châteaubernard



Avant de partir en vacances scolaires, les élèves des écoles maternelles et primaires de Châteaubernard ont fêté Noël jeudi, à l'occasion d'un repas tout spécialement concocté par le personnel de la cuisine municipale. Au menu: petits choux au saumon, aiguillettes de poulet au pain d'épice et mousse au chocolat ont régalé les jeunes convives, qui en ont redemandé! Et pour finir, une chorale improvisée placée sous la houlette des grandes de CM2 a entonné un chant de Noël (Photo CL). Vendredi, tous se sont retrouvés autour d'un goûter organisé par l'association des parents d'élèves avant que la cloche sonne l'heure des vacances.

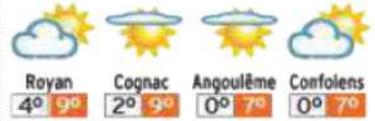
# Cet après-midi



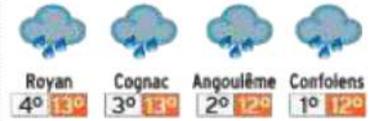
## Mercredi



## Judi



## Vendredi



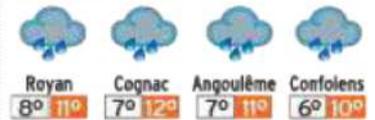
## Samedi



## Dimanche



## Lundi



## HIER

Mini / 16h

### A nouveau agité.

Le ciel est encore bien chargé l'après-midi, et de nouvelles pluies faibles sont attendues en fin d'après-midi et le soir. Ces pluies deviennent plus soutenues la nuit suivante.

Le vent d'Ouest à Sud-Ouest, se renforce à nouveau en soirée et la nuit suivante, avec des rafales jusqu'à 80 ou 90 km/h sur la côte et le Poitou.

# Des élus au rapport

## NOUVELLE-AQUITAINE

Les recommandations de la chambre des comptes semblent être suivies. Sauf celles qui demandent un retour à la durée légale du travail

DOMINIQUE RICHARD  
d.richard@sudouest.fr

La loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République), votée en 2015, impose aux élus de détailler les actions qu'ils ont engagées à la suite des observations formulées par les chambres régionales des comptes. Un premier bilan sera dressé à l'échelon national au début de l'année prochaine. Mais d'ores et déjà, pour ce qui est de la Nouvelle-Aquitaine, les chiffres démontrent une réactivité plutôt satisfaisante. Sur 48 collectivités locales contrôlées, sept seulement n'ont pas répondu aux recommandations de la juridiction financière.(1)

### Aucune sanction encourue

Ces récalcitrants, parmi lesquels figurent les communes de Ville-neuve-sur-Lot (47), Saint-Astier (24), Ruffec (16) et Monségur (33), ne risquent pas grand-chose. Les textes ne prévoient pas de sanctions pour ceux qui se soustraient à ces obligations légales. Pas plus qu'ils ne récompensent les bons élèves ayant mis en œuvre sans plus attendre les préconisations souhaitées, à l'image des villes de Capbreton (40) ou du Taillan-Médoc (33).

Les recommandations émises par la chambre régionale des comptes de Nouvelle-Aquitaine portent en premier lieu sur la rigueur des budgets publics et la qualité de l'infor-

mation donnée aux administrés. En la matière, la communauté d'agglomération du Grand Dax (40), les villes de Royan (17), Cap Breton (40), Lormont et Villenave-d'Omon (33), pour ne citer qu'elles, ne s'attirent

pas vraiment des éloges. Au chapitre de la gouvernance et de l'organisation interne, les anomalies détectées concernent surtout l'exercice des compétences. Soit la collectivité s'attribue des prérogatives qui ne sont pas les siennes, comme le Grand Dax, qui n'avait pas à participer au financement d'une infrastructure d'intérêt national comme la LGV Tours-Bordeaux. Soit ses modes de gestion laissent à désirer, à l'instar du contrôle des régies de recettes du département de la Gironde.

Ce dernier y a mis aussitôt bon ordre. Un an après leur prononcé, 40 % des recommandations de la chambre régionale ont été suivies d'effet. Ayant pris des mesures drastiques, la commune landaise de Tarnos a pu faire baisser le nombre de jours d'absence de 20 % en trois ans. Toujours dans les Landes, celle de Saint-Sever, auparavant adepte de pratiques à risque, présente des comptes au cordeau. Elle rattache désormais les charges et les pro-

« 10 % des collectivités contrôlées envoient les magistrats financiers sur les roses »



Fin 2015, le maire de La Rochelle Jean-François Fountaine s'était heurté à la grogne des agents territoriaux lorsqu'il a voulu faire appliquer la loi sur les temps de travail. ARCHIVES X. LÉOTY / « SUD OUEST »

duits à l'exercice en cours au lieu de les repousser dans le temps. D'autres corrections nécessitent davantage de temps. Notamment lorsqu'il s'agit de dégager des marges pour rétablir des situations financières dégradées. À Arès, en Gironde, l'augmentation de la fiscalité s'est étalée sur deux ans. À Cognac, l'augmentation du temps de présence des agents n'a pas pu se décréter d'un claquement de doigts. Il a fallu laisser du temps à la négociation.

### L'abcès du temps de travail

Le premier état des lieux montre des élus plutôt réceptifs. Dans 90 %

des cas, ils disent avoir mis en œuvre les recommandations de la Chambre régionale ou être en train de la faire. Cela demandera à être vérifié, un quart seulement des réponses étant appuyé par des pièces justificatives.

Reste que 10 % des collectivités contrôlées envoient les magistrats financiers sur les roses. La ville de Tonnay-Charente ne s'explique pas sur les discordances entre l'état de sa dette et le solde des emprunts figurant dans le compte de gestion.

D'autres communes motivent clairement leur refus dès lors qu'il s'agit de toucher au temps de tra-

vail, souvent inférieur à la durée légale dans la collectivité territoriale.

Si le maire de La Rochelle, à la suite d'un bras de fer épique, a remis son personnel dans les clous, d'autres bottent en touche, à l'image de la commune du Boucau (64), sur les bords de l'Adour. « Le régime dérogatoire dans la collectivité a été instauré en 1985, il paraît difficile à ce jour de le remettre en cause », écrit le maire à la chambre régionale des comptes qui n'a pas le pouvoir de le contraindre à appliquer la loi.

(1) Le rapport de la chambre régionale est en ligne sur son site.

# Le caviar, or noir de Gensac

Connue pour l'excellence de ses truites, la pisciculture du Moulin, dirigée par Yann Lafond, produit également un superbe caviar

Pour ces fêtes de fin d'année, vous prendrez-bien une petite cuillerée de caviar ? Et pour faire chanter les papilles, pas besoin d'aller très loin. Il suffit d'aller derrière l'église de Gensac-la-Pallue et de pénétrer dans la pisciculture du Moulin. « C'est facile à trouver, de toute façon il n'y a plus de route après », sourit Yann Lafond, le maître des lieux.

Une pisciculture qu'il a reprise depuis 2007 et où il élève des truites fario qui font les délices des épicuriens du Cognçais. Mais aussi des esturgeons baïri- « ce sont des petits esturgeons d'Europe de l'Est » - qui lui permettent de produire un caviar haut de gamme qui n'est pas encore forcément très connu, même si les meilleures tables des deux Charentes en ont sur leur carte, mais dont le potentiel semble assurer un bel avenir. Yann Lafond récolte son caviar de



Le caviar de Gensac-la-Pallue, un plaisir rare. PHOTO « SO »

puis 2015. « Une femelle baïri produit des œufs à partir de 7 ans (par comparaison, un beluga, c'est 25 ans, NDLR). Les œufs représentent 10 % de son poids, soit 7 à 800 grammes par femelle. »

Des œufs qui sont ensuite tamisés, rincés, salés et mis en boîte. « Il faut savoir que, comme un vin, le caviar vieillit dans sa boîte qui est conservée entre 0 et 4°C. Ce vieillissement va jusqu'à neuf mois », explique Yann

Lafond. Et plus le caviar vieillit, plus les senteurs de poisson et d'iode sont présentes pour éclater en bouche avec, également, une certaine longueur.

Un plaisir que l'on peut savourer avec du champagne, de la vodka ou un bon vin blanc sec. Une saveur d'exception que l'on peut acquérir pour 40 (20 g) ou 60 euros (30 g), mais le plaisir n'a pas de prix.

**Didier Faucard**

# Davantage de contrôles

**ALIMENTAIRE** Les agents de l'État veillent au grain pour garantir la qualité des produits

Qui dit fête de fin d'année, dit bien évidemment consommation en hausse. Afin de veiller à la protection des consommateurs, comme chaque année, à cette période, les agents des services de la Concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, ainsi que les vétérinaires de la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des consommateurs (DDCSPP), mettent en œuvre l'« Opération de Fin d'Année ».

Il s'agit d'une opération interministérielle sous le pilotage du ministère de l'Économie et des finances du ministère de l'Agriculture.

Sur le terrain, elle se traduit par un renforcement des contrôles ciblant plus particulièrement en 2017, les ventes ambulantes sur les marchés, avec une attention particulière aux mentions valorisantes (« produits de terroir », « traditionnels », etc.).

## **Une centaine de contrôles**

Mais aussi la restauration commerciale, notamment celle qui propose des repas « spéciaux » pour les fêtes et la fabrication de produits traiteurs festifs. Sous le radar des contrôles, également : les ventes de volailles, d'oies et canards « élevés en plein air », « fermiers », « biologiques », mais aussi les chocolats, la sécurité des jouets et produits festifs (sapins, guirlandes...).

En 2016 pour la même opération, les agents de la DDCSPP avaient réalisé une centaine de contrôles.

## CHARENTE

# Les engins pyrotechniques interdits



Jusqu'au 2 janvier, la vente, l'utilisation et le transport d'artifices de divertissement et d'articles pyrotechniques sont interdits sur la voie publique ou en direction de la voie publique, dans l'ensemble du département. Des dérogations peuvent être accordées aux personnes titulaires du certificat de qualification en cours de validité.

# Manon Verger rêve d'aventure dans le désert

**RALLYE** La jeune femme a pour projet de participer au Trophée Rose des sables, l'an prochain. Elle cherche des partenaires financiers

**DIDIER FAUCARD**  
d.faucard@sudouest.fr

Jeune et féminine jusqu'au bout de ses ongles peints en rouge. Bref, une jeune femme de son temps, bien dans sa peau.

Difficile, a priori, de deviner que derrière cette image se cache une âme de baroudeuse, passionnée de sports mécaniques, n'hésitant pas à mettre les mains dans le cambouis. Or, Manon Verger, 24 printemps au compteur, est bien faite de cette trempe-là. Les bolides et elle, c'est déjà une longue histoire : « Je suis copilote sur des rallyes depuis l'âge de 17 ans. Ma première course a été le rallye de la Guirlande à Mérignac (Charente, NDLR). Et depuis deux ans, j'ai la chance de pouvoir participer à des rallyes nationaux », précise-t-elle.

Et ça fonctionne bien puisqu'elle, ainsi décroché deux fois, la coupe de France junior des rallyes, « en 2012 à Gap et en 2014 à La Rochelle ».

Bon sang ne saurait mentir puisque son père a, lui aussi, été copilote pendant vingt-cinq ans, notamment au côté de Michel Hayet, bien connu des amateurs de rallyes. « C'est vraiment une histoire de famille, ma mère était aussi copilote. Tout bébé, ils m'avaient déjà installée dans un siège baquet », sourit Manon Verger.

Laquelle a donc décidé de passer de la place de « passager », à celle de pilote : « Cela fait un petit moment que j'avais cela dans la tête ». Et pour sa première expérience, c'est vers l'Afrique, et plus particulièrement le désert marocain qu'elle a porté son regard. La jeune femme veut, en effet, participer à la huitième édition du Trophée Rose des sables qui se déroulera du 10 au 21 octobre 2018. « Les rallyes raid, ça m'a toujours fait



Manon Verger devant le SSV qu'elle espère bien piloter en octobre prochain. PHOTO « 50 »

rêver », confie-t-elle. Celui-ci a les particularités d'être uniquement réservé aux femmes, de ne pas être un rallye de vitesse mais d'orientation (au roadbook et à la boussole) et de pilotage pur. Et, surtout, d'avoir, une dimension humanitaire.

## Matériel scolaire

En effet, au travers cette course Desertours, l'organisateur - qui soutient également la Croix Rouge et l'association Cancer du sein, parlons-en - vient en aide à l'association Enfants du désert qui intervient dans la Province d'Errachidia, dans le Sud-Est du Maroc pour rendre l'éducation accessible aux enfants et améliorer leur quotidien, elle aide, également, les femmes seules et isolées,

« Chaque équipage s'engage à emporter 50 kg de matériel scolaire et sanitaire et 10 kg de denrées alimentaires », indique Manon Verger. Une implication qui a été un élément important dans l'envie de la jeune femme de participer à cette course, « ce côté humanitaire est quelque chose qui me touche de près », confie-t-elle.

Pour affronter le désert marocain, Manon Verger a décidé de se mettre

au volant d'un SSV, préparé par le concessionnaire cognaçais Quad Bike Évasion. « C'est un gros buggy », résume la jeune femme. Elle a également trouvé une copilote, en la personne de Pauline Vaultier, une Caennaise de 26 ans, rencontrée via Facebook. « Elle avait mis une petite annonce où elle cherchait un pilote. J'y ai répondu et voilà. Les échanges que nous avons eus ont montré que ça passait bien, que nous avions des intérêts en commun ».

## Recherche de sponsors

Toutefois, l'éloignement géographique en Charente et Normandie ne facilite pas l'entraînement commun régulier. « On apprendra encore plus à se connaître sur le rallye. Mais j'ai totalement confiance », souligne Manon Verger. Il vaut mieux quand on sait l'importance de la navigation dans ce raid. « Ça devrait bien se passer entre nous... On verra si on est ensablée dans le désert », ajoute-t-elle en rigolant.

L'équipage baptisé « Roses Drive » est donc préinscrit sur le Trophée Roses des Sables 2018. « Il devrait y avoir environ 150 équipes et nous avons le numéro 539 ». Seulement,

pour que le rêve devienne totalement réalité, les deux jeunes femmes doivent boucler un budget de 27 000 euros. De plus, elles doivent verser la somme de leur engagement, 7 200 euros, quatre mois avant le départ, soit début juillet.

Pour réunir la somme, Manon Verger et Pauline Vaultier sont donc parties à la chasse aux partenaires, « On aurait pu lancer une souscription sur un site de crowdfunding mais on préfère d'abord chercher par nous-même plutôt que d'attendre que ça tombe. » Ce qui correspond plus au caractère déterminé et fonceur de la jeune femme.

« Nous allons organiser des événements en 2018, lancer un challenge intitulé : "un euro, un kilomètre", sachant que nous avons 6 000 kilomètres à parcourir (1). » Avec une telle détermination, il serait étonnant que Manon Rouger ne puisse pas aller jusqu'au bout de son projet à voir les étoiles qu'elle a pour le moment dans les yeux en évoquant le rallye qui se déroulera en octobre prochain.

(1) Contact via Facebook : « Roses Drive ».



L'exposition « Le paysage au fil du fleuve Charente » sera ensuite visible à Cognac, en janvier. PHOTO S.M.

## Le fleuve Charente sous tous les angles

Après Vibrac et Bassac, et avant Cognac en janvier, Bourg-Charente a accueilli l'exposition « Le paysage au fil du fleuve », sélection d'une trentaine de superbes photos retenues par un jury d'élus et de professionnels, pour valoriser la charte paysagère élaborée par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) et le Conseil de développement territorial (CDT).

En préambule à cette exposition, le 18 décembre, devant une quarantaine de personnes, le CAUE, dirigé par Pawel Lepkowski, et le CDT, présidé par Christophe Bayle, ont animé une conférence sur la mise en valeur de la charte paysagère, élaborée il y a quelques années par le syndicat de pays Ouest-Charente-Pays du Cognac.

Elle avait été réalisée avec l'aide de Remy Marcotte, créateur des Jardins Respectueux, et en présence de Jérôme Sourisseau, l'actuel président

du Pôle d'équilibre territorial et rural). Sans oublier Yves Thomas, la cheville ouvrière du projet photographique.

### 78 communes traversées

Pawel Lepkowski, à l'aide d'un diaporama, a présenté l'espace géographique et historique du fleuve Charente qui traverse 78 communes – « le plus beau fleuve de France », selon deux rois de France. Il a insisté sur la richesse patrimoniale naturelle, les chemins de halage, les chemins de la pierre, les aménagements touristiques pour valoriser la vallée, le rôle du Schéma de cohérence territoriale et la sensibilisation des habitants.

Émilie Partaud, paysagiste au CAUE, a rappelé les objectifs de la charte paysagère et les actions en cours « où le fleuve doit jouer un rôle important avec de nombreux atouts ».

**Samuel Méchain**

## Des spectacles à offrir

En cette période de fêtes et de cadeaux, l'équipe du Castel suggère deux pistes culturelles à ceux qui seraient en manque d'idées : le concert de Broken Back, samedi 13 janvier prochain (20 euros avec une gratuité pour les plus de 65 ans dans le cadre familial), ainsi que « Piaf ! Le spectacle », incarné par Anne Carrère, le samedi 27 janvier (30 euros).

Il est possible de se procurer des billets au Castel, ce vendredi, de 13 h 30 à 17 heures.

**Sandra Balian**

Contact : 05 45 32 76 81 ou [lecastel.fr](http://lecastel.fr)



**Le concert de Broken Back pourra s'apprécier assis ou debout. PHOTOS. B.**

# La sécurité routière pour leitmotiv

Lors de la réunion du Conseil municipal de jeudi, il a été question de sécurité routière dans la commune. Le maire Dominique Souchaud, est revenu sur l'étude de mise en place d'un radar sur le tronçon de la route départementale 731, entre Chez Bataillon et Peuillet.

La vitesse des véhicules y est particulièrement dangereuse et justifie la demande de mise en place d'un radar permanent au lieu-dit Peuillet. La délibération a été votée par neuf voix pour et trois contre.

Il a également été question des virages à angle droit entre le n°1 de la rue de la Clocheterie et la rue de la Bidonnière et d'une interdiction potentielle de stationnement avec peinture en jaune des bordures de trottoirs.

En effet, au regard de ces virages dangereux débouchant sur la RD 55 dans le centre du bourg, l'interdiction de stationner pourrait apporter davantage de sécurité, a argumenté le premier édile. Cette proposition a été validée par douze votes.



Le maire Dominique Souchaud entouré des élus. PHOTO C. G.

## Un recrutement possible

Dans un autre registre, le maire a ensuite évoqué le manque de personnel dans les services techniques, notamment dû à plusieurs arrêts maladie.

Il propose donc d'étudier la possibilité d'un recrutement, pour lequel « il convient d'appliquer et de respecter la mise en place de règles ou mesures en adéquation avec la volonté et l'obligation des élus concernant les règles environnemen-

tales de bon sens et de propreté ». Là aussi, unanimité autour de la proposition.

Dominique Souchaud a également soumis l'idée d'un aménagement paysager pour la commune afin d'en rendre l'entrée plus agréable. Pour ce faire, il propose l'implication potentielle des écoles. Le Conseil municipal s'est unanimement prononcé favorable à cette proposition.

**Colette Guné**